

# Master Urbanisme et aménagement parcours Habitat et renouvellement urbain

**Domaine :**

Sciences humaines et sociales

**Distinction :**

Urbanisme et aménagement

**UFR/Institut :**

-

**Type de diplôme :**

Master

**Prerequisites for enrolment :**

Bac + 4,  
Bac + 3,  
[ Autre ]

**Niveau de diplôme :**

Bac + 5

**Level of education obtained after completion :**

Niveau I

**City :**

Unknown label

**Length of studies :**

1 an

**Accessible as :**

Alternate training (program where the time is shared between courses and professional experience)

**Site web de la formation :**

<http://www.eup.fr/>

**Présentation de la formation**

Ce parcours de Master a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnels de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain.

La diversité des métiers et des milieux professionnels qui sera représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales permettra, avec l'appui des enseignements universitaires, de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes.

**Capacité d'accueil**

25

**Co-accréditations**

> Université Paris-Est Marne-la-Vallée

**Targeted skill(s)**

Les compétences visées par la formation sont principalement :

- Savoir conseiller et accompagner les structures en charge des politiques d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat et de logement (privées ou parapubliques)
- Savoir monter des opérations en logement et en renouvellement urbain
- Savoir piloter la gestion sociale et patrimoniale du logement social
- Savoir coordonner les missions de politique de la ville dans les quartiers en difficulté,
- Savoir animer les politiques locales d'action sur le logement privé

**Further studies**

Ce master 2 est destiné à favoriser une insertion professionnelle immédiate. Une poursuite en doctorat reste cependant possible dans des cas exceptionnels.

**Career Opportunities**

Les principaux milieux professionnels visés sont :

- Les organismes de logement social publics et privés
- Les collectivités territoriales en charge des politiques de l'habitat
- Les promoteurs immobiliers privés
- Les cabinets de conseil et agences d'urbanisme spécialisés
- Les agences d'urbanisme des grandes agglomérations
- Les associations et cabinets d'études spécialisés dans le logement privé
- Les associations et fondations sur le logement des personnes en difficultés

## Environnement de recherche

L'environnement de recherche est constitué des principaux laboratoires associés à l'Ecole d'Urbanisme de Paris : Lab'Urba (EA 3482), Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS – UMR 8134) et Laboratoire Villes, Mobilités et Transports (LVMT – UMR T – 9403)

## Organisation de la formation

La formation se fait par alternance : après une période d'initiation, puis d'immersion dans l'entreprise, le rythme hebdomadaire est de 3 jours en entreprise et 2 jours à l'université. La formation comporte des modules thématiques et méthodologiques, des ateliers de terrain (semaines bloquées) et une initiation à l'entreprise.

Format de la formation : présentiel

## Stage / Alternance

Formation en M2 exclusivement délivrée en apprentissage

## Test

- Contrôle continu, module par module (rendu individuel ou collectif)
- Rapport d'activité de fin d'études (détails dans le livret du M1 et du parcours Environnements urbains : eup.fr)

## Calendrier pédagogique

### M1 :

Nb d'heures de formation 476 h ;

Dates de la formation : 23/09/2019 – 30/09/2020 ;

Période d'examen : contrôle continu, soutenance mémoire 11 ou 12 juin 2020

### M2 HRU :

Nb d'heures de formation 420 h ;

Dates de la formation : 10/09/2019 – 30/09/2020

Période d'examen : contrôle continu, date limite soutenance rapport 30 septembre 2020

Rythme d'alternance : 3 jours en entreprise/2 jours à l'université ; temps plein en entreprise à partir du 27 avril 2020

## Modalités d'admission en formation initiale

Master 1 : l'admission en M1 se fait après une sélection sur dossier, une épreuve écrite et un entretien.

Master 2 : admissibilité sur dossier ; admission après entretien et épreuve écrite

## Modalités d'admission en formation continue

Public concerné : tous publics

Prérequis : M1 bac+3 ; M2 bac+4

Master 1 : l'admission en M1 se fait après une sélection sur dossier, une épreuve écrite et un entretien.

Master 2 : admissibilité sur dossier ; admission après entretien et épreuve écrite

Tarifs de la formation : entreprise 13 €/h / demandeur d'emploi 6€/h

## Modalités d'admission en formation par alternance

L'accès au parcours est réservé à des apprentis disposant au minimum d'une première année de master validée, dans un domaine directement apparenté à l'urbanisme et à l'aménagement (masters interdisciplinaire ou disciplinaire du domaine, diplômes d'architecte ou d'ingénieur, diplôme d'un institut d'études politiques...). Cette année validée peut prendre la forme d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'admission donne lieu à une sélection préalable sur dossier, puis, pour les candidats admis à ce stade :

- Une épreuve écrite attestant du niveau du candidat dans le domaine de l'urbanisme
- Un entretien individuel principalement centré sur la motivation.

## Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://www.eup.fr/formations/m2-habitat-et-renouvellement-urbain/>

- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://www.eup.fr/formations/m2-habitat-et-renouvellement-urbain/>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

## Partenariats

Nombreux partenariats avec les milieux professionnels de l'habitat et du renouvellement urbain pour l'emploi des apprentis et comme contributions à la formation.

Plus de 40 partenaires ont accepté d'accompagner la formation, dont

- des collectivités et leurs agences d'urbanisme : la Ville de Paris, l'APUR, l'IAU-IdF,
- des bailleurs sociaux : Paris Habitat, Immobilière 3F, Valophis, Groupe Logement français, ICF-La Sablière
- des promoteurs privés : Nexity, Bouygues Immobilier, ICADE, FORS-Recherche sociale
- des bureaux d'études et de consultants : Coopérative Acadie, Guy Taïeb Conseil, Sémaphores, Citémétrie, Espacité, Novascopia
- des associations : PACT de l'Est Parisien, AORIF, etc.

## Director of studies

Jean-Claude Driant  
driant@u-pec.fr

Françoise Navarre  
navarre@u-pec.fr

## Scolarité

Mme Valérie Camard  
bureau A213, Cité Descartes bâtiment Bienvenüe  
14-20 bld Newton Champs sur Marne

77454 Marne la Vallée cedex 2  
tél 0171408090  
valerie.camard@u-pem.fr